

Image not found or type unknown



Les démarche pour faire le regroupement familial

Par **amel**, le **19/09/2010** à **16:05**

Bonjour, je suis résidente en France depuis 6 ans et je suis en CDI à temps partiel. Étant donné que je veux me marier mais vu que j'ai une carte résident, je ne sais pas quoi faire car mon conjoint habite en Algérie. Je voulais vous en informer car c'est dur ; car je dois faire mon acte de mariage le mois prochain mais le souci est que je suis hébergé chez mes parents en attendant la réponse de logement, j'attends avec patience votre réponse. merci